

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Rapport de gestion

pour la période de six mois close le 30 juin 2023



TABLE DES MATIÈRES

Analyse financière sommaire	3
Résultats par principaux secteurs	4
Résultats par secteur - Gestion de patrimoine	8
Résultats par secteur - Solutions d'assurance collective	8
Résultats par secteur - Assurance individuelle	9
Résultats - Capital et excédent	9
Résultats - Marge sur services contractuels nette	10
Dividendes versés aux actionnaires	10
Total des flux de trésorerie	11
Instruments financiers	11
Sources de capitaux	12
Capital réglementaire	13
Normes IFRS 17 Contrats d'assurance (IFRS 17) et IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9) adoptés en 2023	13
Gestion du risque	15
Faits importants	16
Contrôles internes exercés sur l'information financière	18
Résultats trimestriels	18
Énoncés et renseignements prospectifs	19
Mesures non conformes aux normes IFRS	19

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion est en date du 4 août 2023.

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour le deuxième trimestre de 2023. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de l'Empire Vie pour la période de six mois close le 30 juin 2023, ainsi que le rapport de gestion et les états financiers audités consolidés, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2022 de l'Empire Vie daté du 24 février 2023. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composants pourrait différer de la somme pour l'analyse des composants regroupés.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les réalisations ou les rendements exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par de tels renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui sont les principes comptables généralement reconnus, étant énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

Analyse financière Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour		
	2023	2022 retraité	2023	2022 retraité	
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(1) \$	(34) \$	51 \$		14 \$
Résultat par action - de base et dilué	(0,86) \$	(34,08) \$	51,80 \$		13,79 \$
Autres faits saillants financiers	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	6,3 %	4,0 %	3,7 %		
Ratio total du TSAV ⁽²⁾	151 %	152 %	138 %	137 %	139 %

(1) Voir la section sur les mesures non conformes aux normes IFRS.

(2) Les montants avant le 1^{er} janvier 2023 n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Consultez la note 2.4 dans les états financiers consolidés intermédiaires condensés pour des détails supplémentaires.

L'Empire Vie a déclaré une perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à une perte nette de 34 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022. L'amélioration des bénéfices du deuxième trimestre par rapport à ceux du trimestre comparable de l'exercice précédent est principalement attribuable à un contexte économique plus favorable.

RAPPORT DE GESTION

Résultats par principaux secteurs

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 30 juin 2022. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

(en millions de dollars)	Pour la période de trois mois close le 30 juin 2023				Total
	Gestion de patrimoine	Solutions d'assurance collective	Assurance individuelle	Capital et excédent	
Produits d'assurance	55 \$	160 \$	113 \$	— \$	328 \$
Charges découlant des activités d'assurance	(42)	(153)	(85)	—	(280)
Résultat des activités d'assurance	13	7	28	—	48
Reprise (charge) nette découlant des contrats de réassurance détenus	—	(5)	(13)	—	(18)
Résultat net des activités d'assurance	13	2	15	—	30
Produits (charges) financiers d'assurance tirés des contrats d'assurance émis, excluant les soldes des comptes de fonds distincts	1	4	(90)	—	(85)
Produits (charges) financiers de réassurance tirés des contrats de réassurance détenus	—	(2)	(1)	—	(3)
Revenu financier net, excluant les fonds distincts	1	2	(91)	—	(88)
Produits de placement, excluant les fonds distincts	6	—	76	(1)	81
Variation des contrats de placement	(17)	—	—	—	(17)
Produits (pertes) de placement nets, excluant les fonds distincts	(11)	—	76	(1)	64
Variations des éléments sous-jacents des fonds distincts	(72)	—	—	—	(72)
Produits (pertes) de placements liés aux actifs nets de fonds distincts	72	—	—	—	72
Résultat financier et de placement net tiré des fonds distincts	—	—	—	—	—
Résultat financier et de placement net	(10)	2	(15)	(1)	(24)
Produits tirés des frais et autres	18	2	—	4	24
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(6)	(4)	(5)	(3)	(18)
Charges d'intérêt (dette subordonnée)	—	—	—	(6)	(6)
Total des autres produits et des charges	12	(2)	(5)	(5)	—
Résultat net avant impôts	15	2	(5)	(6)	6
Impôts sur le revenu	(3)	—	—	—	(3)
Résultat net après impôts	12 \$	2 \$	(5) \$	(6) \$	3 \$
Moins : résultat net attribuable au compte de participation					3
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées					1
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					(1) \$

RAPPORT DE GESTION

(en millions de dollars)	Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 - retraité				Total
	Gestion de patrimoine	Solutions d'assurance collective	Assurance individuelle	Capital et excédent	
Produits d'assurance	66 \$	150 \$	102 \$	— \$	318 \$
Charges découlant des activités d'assurance	(41)	(157)	(86)	—	(284)
Résultat des activités d'assurance	25	(7)	16	—	34
Reprise (charge) nette découlant des contrats de réassurance détenus	—	3	4	—	7
Résultat net des activités d'assurance	25	(4)	20	—	41
Produits (charges) financiers d'assurance tirés des contrats d'assurance émis, excluant les soldes des comptes de fonds distincts	24	11	705	—	740
Produits (charges) financiers de réassurance tirés des contrats de réassurance détenus	(1)	(5)	38	—	32
Revenu financier net, excluant les fonds distincts	23	6	743	—	772
Produits de placement, excluant les fonds distincts	(34)	(6)	(710)	(108)	(858)
Variation des contrats de placement	9	—	—	—	9
Produits (pertes) de placement nets, excluant les fonds distincts	(25)	(6)	(710)	(108)	(849)
Variations des éléments sous-jacents des fonds distincts	742	—	—	—	742
Produits (pertes) de placements liés aux actifs nets de fonds distincts	(742)	—	—	—	(742)
Résultat financier et de placement net tiré des fonds distincts	—	—	—	—	—
Résultat financier et de placement net	(2)	—	33	(108)	(77)
Produits tirés des frais et autres	(5)	2	—	6	3
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(5)	(3)	(3)	(7)	(18)
Charges d'intérêt (dette subordonnée)	—	—	—	(5)	(5)
Total des autres produits et des charges	(10)	(1)	(3)	(6)	(20)
Résultat net avant impôts	13	(5)	50	(114)	(55)
Impôts sur le revenu	(2)	1	(9)	29	18
Résultat net après impôts	11 \$	(4) \$	41 \$	(85) \$	(37) \$
Moins : résultat net attribuable au compte de participation					(4)
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées					1
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					(34) \$

RAPPORT DE GESTION

(en millions de dollars)	Pour la période de six mois close le 30 juin 2023				Total
	Gestion de patrimoine	Solutions d'assurance collective	Assurance individuelle	Capital et excédent	
Produits d'assurance	114 \$	315 \$	224 \$	— \$	653 \$
Charges découlant des activités d'assurance	(72)	(307)	(169)	—	(548)
Résultat des activités d'assurance	42	8	55	—	105
Reprise (charge) nette découlant des contrats de réassurance détenus	1	(6)	(26)	—	(31)
Résultat net des activités d'assurance	43	2	29	—	74
Produits (charges) financiers d'assurance tirés des contrats d'assurance émis, excluant les soldes des comptes de fonds distincts	(14)	(4)	(321)	—	(339)
Produits (charges) financiers de réassurance tirés des contrats de réassurance détenus	—	2	(14)	—	(12)
Revenu financier net, excluant les fonds distincts	(14)	(2)	(335)	—	(351)
Produits de placement, excluant les fonds distincts	21	5	325	49	400
Variation des contrats de placement	(41)	—	—	—	(41)
Produits (pertes) de placement nets, excluant les fonds distincts	(20)	5	325	49	359
Variations des éléments sous-jacents des fonds distincts	(353)	—	—	—	(353)
Produits (pertes) de placements liés aux actifs nets de fonds distincts	353	—	—	—	353
Résultat financier et de placement net tiré des fonds distincts	—	—	—	—	—
Résultat financier et de placement net	(33)	3	(10)	49	9
Produits tirés des frais et autres	32	4	—	9	45
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(14)	(7)	(9)	(11)	(41)
Charges d'intérêt (dette subordonnée)	—	—	—	(12)	(12)
Total des autres produits et des charges	18	(3)	(9)	(14)	(8)
Résultat net avant impôts	27	2	10	35	74
Impôts sur le revenu	(6)	—	(2)	(7)	(15)
Résultat net après impôts	21 \$	2 \$	8 \$	28 \$	59 \$
Moins : résultat net attribuable au compte de participation					5
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées					3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					51 \$

RAPPORT DE GESTION

(en millions de dollars)	Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, retraitée				Total
	Gestion de patrimoine	Solutions d'assurance collective	Assurance individuelle	Capital et excédent	
Produits d'assurance	123 \$	296 \$	203 \$	— \$	622 \$
Charges découlant des activités d'assurance	(69)	(307)	(162)	—	(538)
Résultat des activités d'assurance	54	(11)	41	—	84
Reprise (charge) nette découlant des contrats de réassurance détenus	—	5	(7)	—	(2)
Résultat net des activités d'assurance	54	(6)	34	—	82
Produits (charges) financiers d'assurance tirés des contrats d'assurance émis, excluant les soldes des comptes de fonds distincts	59	27	1 495	—	1 581
Produits (charges) financiers de réassurance tirés des contrats de réassurance détenus	(2)	(11)	86	—	73
Revenu financier net, excluant les fonds distincts	57	16	1 581	—	1 654
Produits de placement, excluant les fonds distincts	(76)	(16)	(1 378)	(246)	(1 716)
Variation des contrats de placement	18	—	—	—	18
Produits (pertes) de placement nets, excluant les fonds distincts	(58)	(16)	(1 378)	(246)	(1 698)
Variations des éléments sous-jacents des fonds distincts	861	—	—	—	861
Produits (pertes) de placements liés aux actifs nets de fonds distincts	(861)	—	—	—	(861)
Résultat financier et de placement net tiré des fonds distincts	—	—	—	—	—
Résultat financier et de placement net	(1)	—	203	(246)	(44)
Produits tirés des frais et autres	(6)	3	—	6	3
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(10)	(6)	(4)	(8)	(28)
Charges d'intérêt (dette subordonnée)	—	—	—	(9)	(9)
Total des autres produits et des charges	(16)	(3)	(4)	(11)	(34)
Résultat net avant impôts	37	(9)	233	(257)	4
Impôts sur le revenu	(7)	2	(55)	65	5
Résultat net après impôts	30 \$	(7) \$	178 \$	(192) \$	9 \$
Moins : résultat net attribuable au compte de participation					(7)
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées					2
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					14 \$

L'Empire Vie a déclaré une perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à une perte nette de 34 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022. L'amélioration des bénéfices du deuxième trimestre par rapport à ceux du trimestre comparable de l'exercice précédent est principalement attribuable à un contexte économique plus favorable.

Le résultat net des activités d'assurance a diminué de 11 millions de dollars ou de 27 % au deuxième trimestre par rapport à la période comparable de 2022, principalement en raison des demandes de règlement nettes plus élevées au sein du secteur de l'assurance individuelle, et aux charges. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par des résultats favorables au sein du secteur des solutions d'assurance collective.

Le résultat financier et de placement net s'est amélioré de 53 millions de dollars au cours du deuxième trimestre par rapport à la période comparable de 2022, en raison du mauvais rendement du marché boursier au cours de l'année précédente. Cette amélioration a été partiellement contrebalancée par des résultats plus faibles découlant des fluctuations des taux d'intérêt par rapport au deuxième trimestre de 2022.

Le total des autres produits et des charges a progressé de 19 millions de dollars au deuxième trimestre par rapport à la période comparable de 2022 en raison des dépôts nets annuels plus élevés du secteur de la gestion de patrimoine.

RAPPORT DE GESTION

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2023	2022 - retraité	2023	2022 - retraité
Rentes fixes				
Actifs sous gestion ⁽¹⁾	896 \$	747 \$	896 \$	747 \$
Ventes brutes ⁽¹⁾	44	20	89	43
Ventes nettes ⁽¹⁾	30	(1)	38	(2)
Fonds distincts				
Actifs sous gestion ⁽¹⁾	8 666 \$	8 234 \$	8 666 \$	8 234 \$
Ventes brutes ⁽¹⁾	177	200	422	462
Ventes nettes ⁽¹⁾	(57)	(48)	(109)	(78)
Résultat net des activités d'assurance	13 \$	25 \$	43 \$	54 \$
Résultat financier et de placement net	(10)	(2)	(33)	(1)
Produits tirés des frais et autres	18	(5)	32	(6)
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(6)	(5)	(14)	(10)
Total des impôts sur le revenu	(3)	(2)	(6)	(7)
Résultat net après impôts	12 \$	11 \$	21 \$	30 \$

(1) Voir la section sur les mesures non conformes aux normes IFRS.

Les actifs sous gestion de rentes fixes ont augmenté de 20 % par rapport à la période comparable de 2022. Les ventes brutes du deuxième trimestre ont augmenté de 120 % par rapport à la même période en 2022, en raison de la forte demande causée par les taux d'intérêt plus élevés.

Les actifs sous gestion des fonds distincts sont plus élevés que ceux de la période comparable en 2022, reflétant ainsi une amélioration dans les taux d'intérêt et les marchés boursiers. Les ventes brutes du deuxième trimestre de 2023 ont diminué de 12 % comparativement à celles de la même période de 2022 en raison des taux d'intérêt plus élevés.

Le résultat net a augmenté de 1 million de dollars, soit de 9 % au cours du deuxième trimestre, par rapport à la période comparable de 2022, principalement en raison des variations des taux d'intérêt affectant nos rentes fixes. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par une diminution du résultat net des activités d'assurance attribuable à des charges plus élevées.

Résultats par secteur d'activité - Solutions d'assurance collective

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2023	2022 - retraité	2023	2022 - retraité
Principales données financières				
Produits de base	11 \$	14 \$	22 \$	30 \$
Autre	5	5	12	12
Ventes de primes annualisées ⁽¹⁾	16 \$	19 \$	34 \$	42 \$
Produits d'assurance, montant brut	160 \$	150 \$	315 \$	296 \$
Résultat net des activités d'assurance	2 \$	(4) \$	2 \$	(6) \$
Résultat financier et de placement net	2	—	3	—
Produits tirés des frais et autres	2	2	4	3
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(4)	(3)	(7)	(6)
Total des impôts sur le revenu	—	1	—	2
Résultat net après impôts	2 \$	(4) \$	2 \$	(7) \$

(1) Voir la section sur les mesures non conformes aux normes IFRS.

RAPPORT DE GESTION

Les ventes de primes annualisées totales ont diminué de 16 % au deuxième trimestre par rapport à la période comparable de 2022, principalement en raison de ventes moins élevées dans la gamme de produits de base de la société.

Le total des produits d'assurance a augmenté de 7 % au cours du deuxième trimestre par rapport à la période comparable de 2022, principalement en raison de la croissance des partenariats de spécialité existants.

Le résultat net pour le deuxième trimestre s'est amélioré par rapport à la période comparable de 2022 en raison de la croissance des partenariats de spécialité et de réassurance de spécialité, ainsi que des effets favorables des fluctuations des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des charges plus élevées. Le deuxième trimestre de 2022 comprend également les effets défavorables sur les prestations d'invalidité de longue durée et les prestations de maladie.

Résultat par secteur d'activité - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2023	2022 - retraité	2023	2022 - retraité
Actionnaires				
Ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires ⁽¹⁾	10 \$	8 \$	20 \$	14 \$
Résultat net après impôts	(8)	46	3	185
Titulaires de polices				
Ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de polices ⁽¹⁾	4 \$	4 \$	8 \$	8 \$
Résultat net après impôts	3	(5)	5	(7)
Résultat net des activités d'assurance	15 \$	20 \$	29 \$	34 \$
Résultat financier et de placement net	(15)	33	(10)	203
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(5)	(3)	(9)	(4)
Impôts sur le revenu	—	(9)	(2)	(55)
Résultat net après impôts	(5) \$	41 \$	8 \$	178 \$

(1) Voir la section sur les mesures non conformes aux normes IFRS.

Les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires ont augmenté de 25 % au deuxième trimestre par rapport à la même période de 2022, principalement en raison des ventes solides continues des produits d'assurance temporaire de la société. Les ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de polices sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net a diminué de 46 millions de dollars par rapport à la période comparable de 2022, en raison de résultats nets des activités d'assurance et de placement moins élevés par rapport à la période comparable de 2022. Le résultat net des activités d'assurance a diminué de 5 millions de dollars en raison des règlements nets plus élevés pour les segments d'assurance avec participation et d'assurance vie universelle. Le résultat financier et de placement net a diminué de 48 millions de dollars, principalement en raison de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt en 2022 par rapport à la période comparable de 2023. Cet effet a été partiellement contrebalancé par un faible rendement des marchés boursiers au deuxième trimestre de 2022 par rapport à 2023.

Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2023	2022 - retraité	2023	2022 - retraité
Résultat financier et de placement net	(1) \$	(108) \$	49 \$	(246) \$
Autres produits et charges	(5)	(6)	(14)	(11)
Résultat net avant impôts	(6) \$	(114) \$	35 \$	(257) \$
Impôts sur le revenu	—	29	(7)	65
Résultat net après impôts	(6) \$	(85) \$	28 \$	(192) \$

RAPPORT DE GESTION

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte excédent des titulaires de polices avec participation, distinct du compte capital et excédent des actionnaires.

Le résultat net du secteur capital et excédent a augmenté par rapport à celui du trimestre précédent. Les pertes nettes du deuxième trimestre de 2022 étaient principalement attribuables à l'effet de taux d'intérêt croissants et aux marges de crédit sur notre portefeuille de placement. Bien que les taux d'intérêt à court terme aient augmenté au deuxième trimestre de 2023, les effets n'ont pas été aussi négatifs qu'au cours de la période comparable de 2022.

Résultats - Marge sur services contractuels nette

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2023	2022 - retraité	2023	2022 - retraité
Marge sur services contractuels nette, au début de la période	1 540 \$	1 504 \$	1 544 \$	1 358 \$
Effet des nouvelles affaires d'assurance	16	19	35	32
Expérience en assurance	—	17	(6)	12
Expérience économique	14	18	37	199
Mises à jour des hypothèses	(2)	—	(1)	—
Marge sur services contractuels comptabilisée pour les services fournis	(41)	(40)	(82)	(82)
Marge sur services contractuels comptabilisée pour les services fournis	1 527 \$	1 518 \$	1 527 \$	1 519 \$

La marge sur services contractuels est restée relativement stable pour les deuxièmes trimestres de 2022 et de 2023 :

- La marge sur services contractuels des nouvelles affaires d'assurance a diminué au deuxième trimestre de 2023 par rapport à la période comparable de 2022 en raison d'un changement dans la composition des fonds distincts vendus, partiellement contrebalancé par des ventes plus élevées dans le secteur de l'assurance individuelle.
- L'expérience en assurance en 2022 est liée à des gains de mortalité dans le secteur de l'assurance individuelle ainsi qu'à une expérience favorable au chapitre des déchéances en 2022 pour les fonds distincts.
- La diminution de l'expérience économique au cours des deux périodes est principalement attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt.

L'augmentation pour l'exercice à ce jour en 2022 est principalement attribuable aux fonds distincts du secteur de la gestion de patrimoine, en raison des hausses des taux d'intérêt et des écarts de crédit qui ne se sont pas reproduits au cours du premier trimestre de 2023.

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux actionnaires ordinaires, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le 4 août 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 19,29 \$ par action ordinaire de l'Empire Vie et de 0,3866875 \$ par action sur les actions privilégiées de série 3 émises et en circulation. Le tableau ci-dessous présente les détails des montants et des dates pour chaque dividende déclaré sur les actions :

	Dividende par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	19,29 \$	13 septembre 2023	22 août 2023
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,3866875 \$	17 octobre 2023	18 septembre 2023

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale similaire.

RAPPORT DE GESTION

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice à ce jour	
	2023	2022 - retraité
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités d'exploitation	135 \$	128 \$
Activités d'investissement	(15)	(86)
Activités de financement	(53)	(48)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	67 \$	(6) \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement net et les produits tirés des frais. Ces sommes sont principalement employées pour payer les prestations d'assurance, les commissions, les charges d'exploitation et les participations aux titulaires de polices. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent principalement les sommes employées aux fins des achats et des ventes de placement soutenant les passifs des polices et les comptes du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat des instruments de capital et les paiements de dividendes et d'intérêt connexes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 67 millions de dollars au cours de la période. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 7 millions de dollars, comme l'exercice précédent. Les liquidités utilisées pour les activités d'investissement ont diminué de 71 millions de dollars par rapport à la période comparable de 2022, en raison de l'acquisition des entités relatives à la Financière TruStone Inc. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement étaient plus élevés que ceux de la période comparable de 2022, principalement en raison des intérêts payés sur la dette subordonnée.

Reportez-vous aux notes 11 (e) et 28 (b) des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés négociées en bourse ou de fonds négociés en bourse (PNB) pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences de liquidités relatives aux passifs des contrats d'assurance et de placement de l'Empire Vie, selon les limites établies par la société. L'Empire Vie est sujette aux risques de crédit et de marché liés à ces instruments financiers.

Un risque de crédit lié à ces instruments financiers pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements du conseil d'administration. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction examine la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveille en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, de l'actuaire en chef, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement les portefeuilles et la composition des actifs. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et des contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées.

RAPPORT DE GESTION

Le 1^{er} janvier 2023, l'Empire Vie a adopté la norme IFRS 9 Instruments financiers. Sauf en ce qui concerne les actifs affectés par l'approche de superposition, les résultats des périodes antérieures au 1^{er} janvier 2023 sont comptabilisés conformément à la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. Pour de plus amples détails sur l'incidence de l'adoption de la norme IFRS 9, incluant la description des méthodes comptables sélectionnées, consultez les notes 2.4.2 « IFRS 9 Instruments financiers » et 2.6.2 « Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements » des états financiers condensés intermédiaires.

Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa situation du capital et de financer la croissance de ses activités. Le tableau suivant résume les titres en circulation :

(en millions de dollars)	Aux	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
Débetures subordonnées	399 \$	399 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	297	297
Actions ordinaires	1	1
Total des capitaux propres	298 \$	298 \$

Le tableau ci-dessous présente les détails des débetures subordonnées en circulation de la société :

(en millions de dollars)	Date d'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	Aux	
				30 juin 2023	31 décembre 2022
Débetures subordonnées, série 2017-1 ⁽¹⁾	septembre 2017	15 mars 2023	3,664 %	— \$	200 \$
Débetures subordonnées, série 2021-1 ⁽²⁾	septembre 2021	24 septembre 2026	2,024 %	199 \$	199 \$
Débetures subordonnées, série 2023-1 ⁽³⁾	janvier 2023	13 janvier 2028	5,503 %	199 \$	— \$

⁽¹⁾ Toutes les débetures subordonnées non garanties en circulation de série 2017-1 à 3,664 % ont été rachetées le 15 mars 2023.

⁽²⁾ Débetures subordonnées non garanties de série 2021-1 à 2,024 % échéant en 2031. À compter du 24 septembre 2026, l'intérêt sera payable au taux CDOR majoré de 0,67 %.

⁽³⁾ Débetures subordonnées non garanties de série 2023-1 à 5,503 % échéant en 2033. À compter du 13 janvier 2028, l'intérêt sera payable au taux CORRA majoré de 2,26 %.

Le tableau ci-dessous présente les détails des actions privilégiées en circulation de la société :

(en millions de dollars)	Date d'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	Aux	
				30 juin 2023	31 décembre 2022
Actions privilégiées, série 3	novembre 2017	17 janvier 2028	6,187 %	100 \$	100 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1	février 2021	17 avril 2026	3,625 %	197 \$	197 \$

Les titres émis par l'Empire Vie sont notées par l'agence DBRS Limited (DBRS). DBRS a attribué les notes suivantes aux titres de la société :

Type d'évaluation	Note	Tendance	Date du dernier changement
Note de solidité financière	A	Stable	25 mai 2023
Note d'émetteur	A	Stable	25 mai 2023
Dette subordonnée	A (faible)	Stable	25 mai 2023
Actions privilégiées	Pfd-2	Stable	25 mai 2023
Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (élevé)	Stable	25 mai 2023

Au cours du quatrième trimestre de 2022, l'Empire Vie a avisé E-L Financial Corporation Limited qu'elle n'entendait pas exercer son droit de racheter la totalité ou une partie des 4 000 000 actions privilégiées de série 3 de l'Empire Vie en circulation au 17 janvier 2023; par conséquent, et sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées de série 3 avaient le droit, à leur gré, à la date de conversion de la série 3, de convertir une partie ou la totalité de leurs actions privilégiées de série 3 à raison d'une action contre une action, pour des actions privilégiées de série 4. Au début de 2023, E-L Financial Corporation Limited a opté irrévocablement de ne pas exercer ce droit. À

RAPPORT DE GESTION

compter du 18 janvier 2023, les porteurs d'actions privilégiées de série 3 sont en droit de recevoir des dividendes non cumulatifs, trimestriels et fixes, au rendement annuel de 6,187 %, si le conseil d'administration de l'Empire Vie en déclare, pour la période de renouvellement échéant le 17 janvier 2028 inclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans et correspondra au taux de rendement des obligations du Canada à cinq ans majoré de 3,24 %.

Émission de débentures

Le 13 janvier 2023, la société a émis des débentures non garanties d'une valeur nominale de 200 millions de dollars venant à échéance le 13 janvier 2033. La société affectera le produit net de l'émission à son capital règlementaire et à ses affaires générales, ce qui pourrait comprendre le remboursement d'une dette impayée.

Le taux d'intérêt du 13 janvier 2023 au 13 janvier 2028 est de 5,503 % payable semestriellement jusqu'à la date de rajustement d'intérêt, soit le 13 janvier 2028. Le taux d'intérêt du 13 janvier 2028 au 13 janvier 2033 est le taux quotidien composé des opérations de pensions à un jour plus 2,26 %, payable trimestriellement.

La société pourrait demander le rachat des débentures en tout temps après le 13 janvier 2028, sous réserve de l'approbation écrite préalable du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF).

Les débentures sont subordonnées en droit de remboursement à la totalité des passifs des contrats de la société et à toute dette de premier rang de la société.

Rachat de débentures

Le 7 février 2023, la société a annoncé son intention de racheter, le 15 mars 2023 (la « date de rachat »), la totalité de ses débentures subordonnées non garanties en circulation de série 2017-1 de 200 millions de dollars à 3,664 % échéant le 15 mars 2028 (les « titres »). La société a transmis un avis aux porteurs de titres conformément aux dispositions prévues dans l'acte de fiducie connexe. L'intérêt sur les titres a cessé de courir à compter de la date de rachat.

Le rachat a été approuvé par le BSIF.

Capital règlementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a pour but de mesurer la position de solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. La société continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le ratio total.

TSAV (en millions de dollars)		30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 ⁽¹⁾	30 sept. 2022 ⁽¹⁾	30 juin 2022 ⁽¹⁾
Capital disponible						
Première catégorie	(A)	2 180 \$	2 213 \$	1 776 \$	1 729 \$	1 695 \$
Deuxième catégorie	(B)	663	647	600	587	576
Total	(C)	2 843 \$	2 860 \$	2 376 \$	2 316 \$	2 271 \$
Provision d'excédent et dépôts admissibles	(D)	608	598	916	933	1 001
Coussin de solvabilité de base	(E)	2 293	2 276	2 393	2 366	2 363
Ratio total du TSAV	$((C+D)/E * 100)$	151 %	152 %	138 %	137 %	139 %
Ratio du noyau de capital du TSAV	$((A+70%D)/E * 100)$	114 %	116 %	101 %	101 %	101 %

(1) Les montants du TSAV avant le 1^{er} janvier 2023 n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour plus de détails sur les montants de 2022, veuillez consulter les états financiers consolidés vérifiés qui font partie du rapport annuel de l'Empire Vie de 2022 daté du 24 février 2023.

L'augmentation du ratio du TSAV à partir du 31 décembre 2022 est attribuable à l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9, ainsi qu'aux changements connexes apportés au calcul du capital règlementaire par le BSIF.

Normes IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17) et IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9) adoptées en 2023

Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté la norme IFRS 17, qui remplace la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance*. La société a retraité l'information comparative pour 2022 en appliquant les

RAPPORT DE GESTION

dispositions transitoires dans la norme IFRS 17. La norme IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relative aux contrats d'assurance. Le 1^{er} janvier 2023, la société a également adopté la norme IFRS 9, qui remplace la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Norme IFRS 17

L'adoption de la norme IFRS 17 n'a pas changé la classification de la majeure partie des passifs relatifs aux contrats d'assurance ou de placements de la société. Jusqu'au 31 décembre 2022 inclusivement, le secteur de l'assurance a pu continuer à utiliser la norme IFRS 4 et la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), tel que recommandé par l'ICA, afin de calculer les passifs des contrats d'assurance et de placement. L'exception sont les rentes différées qui étaient classées comme contrats d'assurance en vertu de la norme IFRS 4 et qui sont maintenant classées comme étant des contrats de placement en vertu de la norme IFRS 9. La norme IFRS 17 établit les principes spécifiques pour la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurances détenus par la société.

Selon les principes fondamentaux de la norme IFRS 17, la société :

- Identifie comme des contrats d'assurance ceux en vertu desquels la société accepte un risque d'assurance significatif à l'égard d'une autre partie (le titulaire de police) en acceptant d'indemniser le titulaire de police pour un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) qui porterait préjudice au titulaire de police;
- Sépare les contrats d'assurance et de réassurance détenus dans des groupes d'actifs ou de passifs qui seront comptabilisés et évalués;
- Comptabilise les bénéfices d'un groupe de contrats d'assurance pour la période pendant laquelle la protection d'assurance est offerte et alors que la société est libérée du risque. Si l'on s'attend à ce qu'un groupe de contrats d'assurance soit onéreux (produit des pertes, excluant les risques cédés) au cours de la période de protection restante, les pertes sont comptabilisées immédiatement;
- Évalue les passifs des contrats d'assurance en tant que total des composants d'évaluation suivants :
 - les flux de trésorerie futurs actualisés et pondérés en fonction des probabilités;
 - un ajustement au titre du risque; et
 - la marge sur services contractuels.

Transition

Les changements apportés aux méthodes comptables découlant de l'adoption de la norme IFRS 17 seront mis en œuvre selon une application rétrospective intégrale, s'il y a lieu. S'il est impossible de procéder à une application rétrospective intégrale, la société pourra choisir entre une application rétrospective modifiée et une approche fondée sur la juste valeur. Pour les contrats d'assurance collective, une méthode d'application rétrospective intégrale a été appliquée. Pour toutes les autres affaires d'assurance, l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée.

Pour de l'information additionnelle sur la norme IFRS 17, consultez les notes 2.3 « Estimations, hypothèses et jugements » et 2.4.1 « IFRS 17 *Contrats d'assurance* » des états financiers consolidés intermédiaires condensés.

Norme IFRS 9

La classification des actifs financiers est basée sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle d'affaires au sein duquel les actifs sont détenus. La classification détermine la comptabilisation et l'évaluation d'un instrument financier. La norme IFRS 9 inclut trois catégories d'évaluation pour les actifs financiers :

1. Évalués au coût amorti
2. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
3. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

La plupart des actifs financiers sont désignés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IAS 39 et continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IFRS 9.

Les placements en actions qui sont classés comme étant disponibles à la vente en vertu de la norme IAS 39 seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IFRS 9.

RAPPORT DE GESTION

Les prêts hypothécaires et les prêts évalués au coût amorti sous la norme IAS 39 seront désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IFRS 9. Certains contrats de placements qui étaient traités comme étant de l'assurance sous la norme IFRS 4 seront traités en tant que passifs financiers sous la norme IFRS 9. Les contrats de placements seront désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IFRS 9.

Puisque la majeure partie des actifs financiers sont évalués à la juste valeur avant et après la transition vers la norme IFRS 9, les nouvelles exigences de classification n'ont pas d'incidence importante sur le total des capitaux propres au moment de l'adoption.

La norme IFRS 9 remplace le modèle de dépréciation des pertes encourues de la norme IAS 39 par un modèle prospectif de dépréciation des pertes de crédit prévues. Après l'adoption de la norme IFRS 9, la plupart des actifs financiers seront comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, de sorte que le modèle pour tenir compte des pertes de crédit prévues n'aura pas d'incidence importante.

Approche de superposition

Comme il est permis, la société a choisi d'appliquer l'approche de superposition, qui permet d'appliquer les exigences de classement et de réévaluation de la norme IFRS 9 à tous les actifs financiers détenus dans les périodes comparatives, incluant ceux qui ont été décomptabilisés au cours de la période, afin d'atténuer la volatilité des résultats découlant des dates d'effet différentes des normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 17 *Contrats d'assurance*.

Transition

Les modifications apportées aux pratiques comptables attribuables à l'adoption de la norme IFRS 9 ont été initialement mises en œuvre le 1^{er} janvier 2023 sans retraitements des données comparatives. Pour de l'information additionnelle sur l'incidence de l'approche de superposition et de la transition à la norme IFRS 9, consultez les notes 2.4.2 « IFRS 9 *Instruments financiers* » et 2.6 « Instruments financiers » des états financiers consolidés intermédiaires condensés de la société.

Gestion du risque

L'Empire Vie est une institution financière offrant des produits de gestion de patrimoine, d'assurance collective et d'assurance individuelle. La société est exposée à un certain nombre de risques qui découlent de ses activités. L'objectif du programme de gestion du risque de la société est de s'assurer que les activités de prise de risque sont cohérentes avec sa stratégie afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et de produire un rendement acceptable pour ses actionnaires.

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, la société présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que toutes les autres variables de risque demeurent inchangées. Les sensibilités ne prennent pas en compte les effets indirects tels que les répercussions potentielles des pertes de valeur de l'écart d'acquisition ou les provisions pour évaluation sur les actifs d'impôt différé. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris les différences dans le schéma ou la distribution des chocs sur les marchés, l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de la société servant aux calculs. Les changements découlant des nouvelles affaires ou de l'échéance, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites et ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net, de la marge de services contractuels, des capitaux propres et du capital de la société. Étant donné la nature de ces calculs, la société n'est pas en mesure de garantir que l'incidence réelle correspondra aux estimations fournies. Par ailleurs, des fluctuations des variables

RAPPORT DE GESTION

de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Faits importants

L'année 2023 reste marquée par la volatilité des marchés mondiaux. En Amérique du Nord, les rendements positifs des actions sont attribuables à un petit groupe d'actions. Il est incertain que ce niveau de concentration persiste sur une période prolongée. Les banques centrales ont généralement ralenti le rythme des hausses de taux, mais la persistance de données économiques solides dans de nombreuses régions augmente la probabilité que les taux d'intérêt restent élevés plus longtemps. Les perspectives économiques restent incertaines en raison de l'inflation mondiale, des pressions récessionnistes et des tensions géopolitiques.

L'incertitude continue sur les plans économique et politique, ce qui comprend les conflits internationaux, peut engendrer des risques d'affaires et des risques stratégiques accrus. De plus, des conditions économiques défavorables se manifestent souvent en conjonction avec de la volatilité et une détérioration des conditions boursières, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur le comportement des consommateurs, les ventes et les résultats financiers futurs.

La société a tenu compte de ces événements et de leurs effets lorsqu'elle a appliqué les techniques de mesure des jugements et estimations comptables critiques indiquées à la note 2.3 « Estimations, hypothèses et jugements ». L'incidence potentielle sur les résultats financiers de la société en raison des fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt est indiquée à la note 15.2 « Risque de marché ».

Risque de marché

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie et de placement. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger en partie la société contre les baisses du ratio du capital règlementaire (ratio du TSAV) qui pourraient être liées à des variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continus, en prenant en considération le risque lié aux marchés boursiers et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV et les passifs des contrats dans l'état de la situation financière pour les garanties associées aux fonds distincts. Une partie de la volatilité du résultat net peut résulter des instruments de couverture, les gains ou pertes n'étant pas directement contrebalancés par des variations de la valeur des autres actifs et passifs exposés au risque lié aux actions. Pour le trimestre, l'Empire Vie a enregistré un gain de 0,6 million de dollars après impôts attribuable aux gains de juste valeur réalisés et latents, comparativement à une perte de couverture de 2,1 millions de dollars après impôts pour la période comparable de 2022.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passifs et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 30 juin 2023, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,7 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,4 milliards de dollars étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	8 %	8 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	44 %	44 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Prestations minimales viagères garanties (garantie de retrait)	41 %	41 %
Total	100 %	100 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts prennent en compte tous les dépôts

RAPPORT DE GESTION

dans la police d'un client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) afin de déterminer un paiement global net pour la garantie, tandis que les produits assortis de garanties basées sur les dépôts prennent en compte uniquement les dépôts dont la valeur des fonds est inférieure au montant garanti et ignorent tous les dépôts dans la police d'un client dont la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les produits assortis de garanties basées sur les polices paient généralement un montant moindre que ceux assortis de garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment des tests de sensibilité. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport aux niveaux qui existaient au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport aux niveaux qui existaient au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le cadre de capital réglementaire des fonds distincts inclut l'utilisation de diverses contraintes afin de fournir un coussin partiel contre les impacts. Par conséquent, la sensibilité aux impacts est souvent non linéaire ou asymétrique. De plus, la marge de services contractuels contrebalance largement les impacts potentiels dans le passif des garanties de fonds distincts, réduisant ainsi de façon considérable les impacts sur le résultat net attribuables aux variations des taux d'intérêt ou aux niveaux des marchés boursiers.

L'Empire Vie assume également un risque lié aux actions en raison des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers les 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie qui résulte des hausses et des baisses des marchés boursiers est comme suit :

Sensibilité au risque lié aux actions :	Hausse			Baisses	
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le résultat net (en millions de dollars après impôts)					
Au 30 juin 2023					
Garanties de fonds distincts	— \$	— \$	(2) \$	(5) \$	(17) \$
Autres risques liés aux actions	58	29	(29)	(59)	(88)
Couverture des positions en actions	(3)	(2)	7	22	51
Total	55 \$	27 \$	(24) \$	(42) \$	(54) \$
Au 31 décembre 2022 - retraité					
Garanties de fonds distincts	— \$	— \$	(2) \$	(4) \$	(17) \$
Autres risques liés aux actions	66	34	(28)	(60)	(92)
Couverture des positions en actions	(4)	(3)	6	20	40
Total	62 \$	31 \$	(24) \$	(44) \$	(69) \$

Selon les niveaux des marchés boursiers le 30 juin 2023, la sensibilité du ratio total du TSAV de l'Empire Vie qui résulte des hausses et des baisses des marchés boursiers est comme suit :

Sensibilité au risque lié aux actions :	Hausse			Baisses	
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le TSAV					
Au 30 juin 2023					
Garanties des fonds distincts	13 %	6 %	(2) %	(10) %	(21) %
Autres risques liés aux actions	1 %	1 %	— %	(1) %	(2) %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	1 %	1 %
Total	12 %	6 %	(1) %	(10) %	(22) %

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant fournit le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et de décès ainsi que les passifs des contrats qui en résultent et le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV pour les fonds distincts de l'Empire Vie :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > valeur des fonds		Garantie à l'échéance > valeur des fonds		Garantie au décès > valeur des fonds		Passifs des contrats ⁽²⁾	Capital du TSAV ⁽¹⁾
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
30 juin 2023	2 611 \$	974 \$	129 \$	6 \$	2 736 \$	55 \$	91 \$	478 \$
31 décembre 2022	2 651 \$	1 048 \$	160 \$	10 \$	3 073 \$	104 \$	79 \$	

(1) Les résultats du TSAV avant le 1^{er} janvier 2023 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'incidence de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour obtenir es détails supplémentaires sur les montants de 2022, veuillez consulter les états financiers consolidés audités qui font partie du Rapport annuel de 2022 de l'Empire Vie daté du 24 février 2023.

(2) Le montant du 31 décembre 2022 a été retraité pour refléter l'incidence de l'adoption de la norme IFRS 17.

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie à l'échéance ou de la garantie au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie à l'échéance ou de la garantie au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 30 juin 2023, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 1 035 millions de dollars. Au 31 décembre 2022, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 1 162 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de passifs des polices et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société doive vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit dans la valeur des fonds qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant présente l'incidence d'un changement parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties des fonds distincts aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, et ne suppose aucune modification des écarts de crédit :

Sensibilité du TSAV aux taux d'intérêt du marché	Incidence d'une baisse de 50 points de base
Ratio total du TSAV au 30 juin 2023	2 %
Ratio total du TSAV au 31 décembre 2022	2 %

Contrôles internes exercés sur l'information financière

En conséquence de l'adoption de la norme IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, la société a revu ses contrôles internes exercés sur l'information financière. Cette révision avait principalement pour but d'appliquer des contrôles et des mesures de gouvernance dans le cadre de la mise en œuvre initiale de la norme IFRS 17 et des contrôles continus des processus d'informations financière et actuarielle de la société, incluant l'adoption des méthodes comptables et des jugements et estimations importantes dans le cadre de la norme IFRS 17, l'utilisation de nouveaux systèmes de technologie de l'information et le rapprochement des données financières entre les processus d'information existants et la norme IFRS 17.

RAPPORT DE GESTION

Résultats trimestriels

Le tableau ci-dessous résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 retraité	30 sept. 2022 retraité	30 juin 2022 retraité	31 mars 2022 retraité	31 déc. 2021 ⁽¹⁾	30 sept. 2021 ⁽¹⁾
Produits							655 \$	251 \$
Produits d'assurance - montant brut	328 \$	326 \$	323 \$	310 \$	318 \$	304 \$		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(1 \$)	52 \$	8 \$	34 \$	(34 \$)	47 \$	17 \$	33 \$
Résultat par action - de base et dilué	(0,86 \$)	52,66 \$	7,67 \$	34,26 \$	(34,08 \$)	47,87 \$	16,96 \$	33,78 \$

⁽¹⁾ Les montants antérieurs au 1^{er} janvier 2022 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'incidence de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Consultez la note 2.4 des états financiers consolidés intermédiaires condensés pour des détails additionnels.

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre événement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement », que la tournure soit positive ou négative, ainsi que des variantes de ces mots ou des mots ou expressions similaires visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. En raison de leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, le risque de marché, y compris le risque lié aux actions, ainsi que les risques de couverture, de taux d'intérêt, de change et de liquidité; le risque de crédit y compris le risque de contrepartie; les risques de produit, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux charges, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes de règlement et à la réassurance; le risque opérationnel, incluant le risque juridique, le risque de conformité à la réglementation, le risque de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques commerciaux et stratégiques, incluant les risques environnementaux et sociaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires ainsi qu'à la pandémie. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent à fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et

RAPPORT DE GESTION

d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie a recours à des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs, de fonds distincts et de rentes fixes, pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires du rendement de ses activités et pour mettre en évidence les tendances de ses activités de base qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées par les seules mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise également des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composants de la rémunération des dirigeants. L'Empire Vie est d'avis que ces mesures fournissent de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de la société.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui n'est pas prévue aux termes des normes IFRS et aucune mesure comparable n'est prévue aux termes des normes IFRS. L'Empire Vie calcule cette mesure comme étant le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices sur 4 trimestres consécutifs.

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les 12 premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. Pour les contrats de fonds distincts et de rentes, les ventes incluent les nouveaux dépôts et les dépôts de renouvellement dans les contrats de polices. Les ventes nettes du secteur de la gestion de patrimoine reflètent les ventes brutes, moins l'effet des rachats.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux normes IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Aux (en millions de dollars)	30 juin 2023	31 décembre 2022 retraité
Actifs sous gestion		
Actifs du fonds général	9 382 \$	8 992 \$
Actifs des fonds distincts	8 666	8 566
Total des actifs selon les état financiers	18 048	17 558
Actifs des fonds communs	—	16
Actifs sous gestion	18 048 \$	17 574 \$

Le tableau ci-dessus présente les montants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie :

Aux (en millions de dollars)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	217 \$	209 \$
Autre	17	16

Rapport de gestion de l'Empire Vie

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) a été fondée en 1923 et est une filiale d'E-L Financial Corporation Limited. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, ainsi que des produits de placement et de retraite.

Sa mission est d'aider les Canadiennes et les Canadiens à obtenir les produits et les services dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils se constituent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez le empire.ca pour obtenir de l'information additionnelle, notamment les notations courantes et les résultats financiers.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Compagnie Trust TSX
100, rue Adelaide Ouest, bureau 301
Toronto, ON M5H 4H1
Téléphone : 416 682-3860
Sans frais : 1 800 387-0825
www.tsxtrust.com

Politique sur le signalement des préoccupations relatives à la comptabilité et à l'audit

Si vous avez une plainte à formuler en ce qui concerne la comptabilité, les contrôles internes ou l'audit ou des préoccupations touchant des points discutables de ces aspects, veuillez transmettre votre plainte ou vos préoccupations par écrit à :

M. John Brierley
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston, ON K7L 3A8
Courriel : johnbrierley12@gmail.com
Téléphone : 705 250-3133

Vous pouvez transmettre votre plainte ou vos préoccupations de façon anonyme. La société en garantit la confidentialité et les traitera selon sa politique sur le signalement des préoccupations relatives à la comptabilité et à l'audit.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. ^{MC} Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}
www.empire.ca info@empire.ca



A-0004-FR-08/23